



SUCHT | SCHWEIZ

Lausanne, janvier 2017
Rapport de recherche n° 85

Bases de la prévention du tabagisme chez les enfants et les jeunes dans le contexte de la formation

Analyse de la littérature internationale et appréciation des acteurs en Suisse

Béat Windlin
Eva Schneider
Simon Marmet
Marina Delgrande Jordan

*Ce projet a été financé par le Fonds de prévention du tabagisme (FPT), Berne.
(contrat n° 16.019087 / 240.0007 -13/7)*

PRÄVENTION | HILFE | FORSCHUNG

Résumé

Introduction

L'objectif du présent rapport de recherche est de décrire le cadre général, les partenaires éventuels et les facteurs de succès de la prévention du tabagisme chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes dans le contexte de la formation. Cette présentation repose sur une recherche et une analyse de la littérature scientifique internationale des dix dernières années (2006-2016) ainsi que sur la participation d'un certain nombre de professionnels de l'éducation à un groupe de discussion et à une série d'entretiens individuels. Le rapport vise, plus précisément, à apporter des réponses aux questions formulées par le Fonds de prévention du tabagisme (FPT). Ces questions sont structurées autour des thématiques suivantes : le **contexte** (description du système éducatif suisse, sur la base de la littérature descriptive et de données empiriques recueillies lors des entretiens) ; les **éléments de preuve** (facteurs de succès de la prévention du tabagisme dans le contexte de la formation, sur la base des résultats de l'analyse de la littérature, complétés par les avis et les points de vue des neuf professionnels interrogés) ; les **acteurs** (attentes, réserves et volonté de coopérer des acteurs, sur la base des résultats des entretiens avec les professionnels) et la **participation** (implication des multiplicateurs et du groupe cible dans l'élaboration et la mise en œuvre des efforts de prévention, sur la base des résultats des entretiens avec les professionnels).

Dans le présent rapport, le contexte de la formation désigne le milieu scolaire dans lequel les efforts de prévention peuvent se déployer. Ces efforts correspondent, d'une part, à des mesures structurelles dans le milieu scolaire et, d'autre part, à des actions de prévention de nature pédagogique au niveau de l'enseignement. Le contexte de la formation comprend également la politique de la Confédération, des cantons et des communes en matière de formation. Les établissements d'enseignement pris en compte pour l'étude vont de l'école enfantine à l'apprentissage professionnel ou aux hautes écoles en passant par l'école obligatoire et post-obligatoire. L'âge du groupe cible potentiel se situe, par conséquent, de 4 à 25 ans environ.

Contexte

La **mission principale** des établissements d'enseignement est de transmettre aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes des capacités cognitives (en lecture, écriture et calcul) et des compétences sociales de façon à les préparer à leur avenir professionnel. Ces établissements accompagnent de la sorte les enfants et les jeunes dans la construction de leur identité et dans leur quête d'autonomie. L'école publique obligatoire remplit également une fonction importante d'intégration en réunissant des enfants et des jeunes d'origines sociales et culturelles différentes.

En Suisse, la **scolarité obligatoire** commence généralement à l'âge de 4 ans (école enfantine) et s'étend sur plus de onze années (école enfantine comprise), c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans. Au terme de la scolarité obligatoire, les adolescents décident de s'orienter soit vers une formation professionnelle duale, soit vers un établissement de formation purement scolaire (écoles de maturité gymnasiale ou écoles de culture générale). À la fin du niveau secondaire II, ils peuvent poursuivre leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur (écoles supérieures, hautes écoles spécialisées, hautes écoles pédagogiques, hautes écoles universitaires).

Le système éducatif suisse présente une grande diversité de structures et de contenus. Il relève de la compétence des cantons, pour autant que la Constitution fédérale ne prévoit pas une responsabilité de la Confédération. La promotion de la santé et la prévention dans le cadre du système éducatif sont également des compétences cantonales, même si les interlocuteurs changent selon le niveau scolaire. Il existe également des différences entre les cantons en ce qui concerne la formation des enseignants.

Du fait de ses spécificités, le système éducatif suisse présente certains avantages et potentiels pour la prévention (du tabagisme) dans le contexte de la formation. Il permet d'atteindre l'écrasante majorité des enfants et des adolescents âgés de 4 à 18 ans. L'harmonisation des plans d'étude pour la scolarité obligatoire devrait permettre à l'avenir de concevoir des programmes de prévention pouvant être mis en œuvre dans plusieurs cantons, moyennant quelques adaptations pour tenir compte des spécificités régionales. L'acquisition des « compétences interdisciplinaires » est au cœur de ces plans d'étude propres à chaque région linguistique. L'approche centrée sur l'acquisition de compétences sociales semble être la plus pertinente dans ce cadre. C'est celle qui présente les meilleures chances de succès pour la prévention du tabagisme chez les enfants et les jeunes (voir la section « éléments de preuve » ci-dessous). Du fait de sa structure fédérale, le système éducatif suisse peut être utilisé comme un « laboratoire » pour la prévention, puisque les efforts de prévention déployés dans un canton peuvent être considérés comme une sorte de projet pilote pour les autres cantons.

Néanmoins, le système éducatif suisse pose aussi une série d'obstacles et de risques pour la prévention (du tabagisme) : malgré l'harmonisation plus poussée de la scolarité obligatoire (concordat Har-moS), sa structure fédérale constitue un défi pour la prévention du tabagisme. Elle soulève des problèmes organisationnels, notamment dans le cas des programmes de prévention qui couvrent plusieurs niveaux scolaires, les compétences visées étant différentes pour chacun d'entre eux. Les établissements d'enseignement semblent accorder la priorité à des actions de prévention axées sur des problèmes qui ont un impact direct sur le climat de l'établissement, l'enseignement et les résultats scolaires. Les actions de prévention du tabagisme peuvent, à ce titre, paraître moins urgentes. Dans le même temps, les réformes et les innovations dans le système scolaire sont perçues comme un fardeau par certains enseignants qui sont souvent invités à agir en tant que multiplicateurs. L'acceptation des nouveaux contenus pourrait s'en trouver réduite.

Éléments de preuve

Des arguments convaincants pour la prévention du tabagisme dans le contexte de la formation découlent plutôt de considérations théoriques : l'avantage des établissements d'enseignement par rapport aux autres contextes est qu'ils permettent d'atteindre potentiellement la quasi-totalité des enfants et des adolescents ainsi qu'une grande partie des jeunes adultes. Les enseignants représentent pour ces groupes cibles des personnes de référence importantes et ils peuvent être utilisés comme multiplicateurs. Les établissements d'enseignement permettent également d'atteindre d'autres personnes de référence, notamment les parents et les responsables d'activités de loisirs qui utilisent l'infrastructure scolaire. Toutefois, s'il existe des preuves scientifiques que certaines approches ont un effet préventif dans le contexte de la formation, on ne saurait en conclure que ce contexte se prête mieux que les autres à la prévention du tabagisme.

Selon l'état actuel de la recherche, il semble que **les efforts de prévention comportementale fondés sur l'approche privilégiant l'acquisition de compétences sociales** – éventuellement combinés avec l'approche insistant sur l'influence sociale – soient en mesure de **produire des effets préventifs démontrables** dans le contexte de la formation. D'autres éléments importants sont, d'une part, la participation active et interactive des élèves et, d'autre part, l'adaptation des programmes au niveau de développement des élèves. À l'inverse, les interventions qui reposent sur une simple transmission d'informations n'ont pas d'effet significatif sur le comportement tabagique. Les professionnels interrogés défendent, eux aussi, ce constat. Ils soulignent également que les efforts de prévention devraient toujours s'inscrire dans le milieu de vie des jeunes et partir de leurs réalités quotidiennes.

Très peu d'études empiriques sont consacrées à l'impact des **actions de prévention contextuelle**, par exemple à l'introduction d'interdictions de fumer sur tout le **périmètre de l'école**. Il n'est donc pas possible de porter un regard empiriquement informé sur l'efficacité de ces actions pour réduire la consommation de

tabac dans son ensemble, y compris en dehors du périmètre scolaire. Les professionnels interrogés estiment que la plupart des écoles en Suisse ont déjà exploité leur marge de manœuvre en matière de prévention contextuelle en édictant et en faisant respecter des interdictions générales de fumer.

Selon l'état actuel de la recherche, **la prévention du tabagisme en milieu scolaire, qui implique aussi d'autres contextes**, peut conduire les enfants et les jeunes à réduire leur consommation de tabac, même si elle ne parvient pas à les empêcher de commencer à fumer. En pratique, ces efforts de prévention ne se limitent généralement pas à la prévention du tabagisme, mais ciblent également d'autres comportements à risque.

La recherche empirique ne permet pas d'identifier un avantage manifeste des **approches globales sur les approches spécifiques** pour ce qui est de la capacité à réduire la consommation de tabac. Parmi les efforts de prévention qui ciblent les comportements à risque en général, les plus prometteurs semblent être ceux qui font appel à l'approche privilégiant l'acquisition de compétences sociales. Les professionnels interrogés s'accordent à reconnaître que les efforts de prévention qui portent sur la consommation de substances psychoactives devraient impérativement être regroupés, en particulier pour être acceptés par les enseignants.

Selon les quelques études comparatives disponibles, les interventions de prévention du tabagisme qui accordent un **rôle de transmission à des adultes (des enseignants, p. ex.)** tendent à être plus efficaces que celles qui font appel à des pairs (d'autres adolescents ou jeunes adultes). Selon l'état actuel de la recherche sur l'utilisation des nouvelles technologies dans la prévention du tabagisme (même si les résultats de ces travaux sont encore peu significatifs), de telles interventions peuvent avoir au moins autant d'impact que les méthodes traditionnelles. Les professionnels interrogés voient dans ces nouveaux outils une opportunité d'accroître l'intérêt des jeunes pour cette thématique. Les données empiriques concernant l'efficacité des **concours entre classes** suggèrent que ces actions ne parviennent pas à empêcher à long terme l'initiation tabagique des enfants et des jeunes, mais qu'elles peuvent réduire, au niveau des classes, la consommation de tabac des élèves.

En ce qui concerne **la durée et l'intensité** des efforts de prévention du tabagisme, la recherche empirique ne fournit aucune preuve claire d'un lien entre la durée des interventions individuelles ou leur renouvellement après un certain temps et leur efficacité à prévenir l'initiation tabagique. Les professionnels interrogés jugent néanmoins utile d'inscrire un programme de prévention dans la durée.

Il n'existe quasiment pas de synthèse empirique de qualité concernant les **efforts de prévention sélective** et il n'en existe aucune concernant les **efforts de prévention ciblée** dans le contexte de la formation. L'hypothèse avancée pour expliquer ce constat est que les interventions correspondantes sont elles-mêmes peu nombreuses. La majorité des professionnels interrogés, en particulier des enseignants et des directeurs d'école, font part de leur scepticisme au sujet des efforts de prévention sélective ou même ciblée en milieu scolaire. Ils estiment que cette question relève plutôt du personnel médical.

Les données empiriques disponibles suggèrent que des **efforts précoces de prévention** dans le contexte de la formation sont de nature à réduire ultérieurement les comportements à risque dans le groupe cible. Il n'existe toutefois pas de travaux de synthèse de qualité consacrés à l'impact des interventions en fonction de l'âge du public cible. Les professionnels interrogés jugent indispensable de tenir compte du niveau scolaire lors des interventions à visée préventive. Il n'existe quasiment pas de données empiriques fiables sur l'impact des efforts de prévention en milieu scolaire en **fonction du sexe**. Par ailleurs, il est rare que les interventions à visée préventive tiennent spécifiquement compte des différences entre les sexes. Les professionnels interrogés estiment qu'il serait néanmoins approprié d'adapter le contenu des interventions en fonction du sexe et de travailler en groupes non mixtes.

Acteurs

Selon les professionnels interrogés, les enseignants, les directeurs d'école et les autorités scolaires perçoivent rarement la consommation de tabac chez les élèves, les apprentis et les étudiants comme une question urgente et la jugent souvent moins problématique que des comportements qui affectent directement l'enseignement. Les directeurs d'école et les enseignants semblent être sceptiques quant à la prévention du tabagisme en milieu scolaire et estiment que cette problématique relève davantage de la responsabilité de la famille. Les autorités scolaires sont, par contre, conscientes de leur responsabilité en matière de promotion de la santé du fait de leur accès privilégié aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes.

Les professionnels de l'éducation signalent le **nombre élevé de réseaux et d'organisations** qui, pour partie, mènent déjà des actions de promotion de la santé. Ils soulignent l'importance d'inscrire d'éventuels efforts de prévention dans une collaboration avec ces acteurs et d'éviter de créer des structures parallèles. Ils défendent la pertinence d'une **collaboration avec les parents et les acteurs du domaine des loisirs** en matière de prévention du tabagisme. En ce qui concerne les écoles professionnelles, la collaboration avec les formateurs dans les entreprises formatrices semble indiquée. Une collaboration (renforcée) avec des institutions chargées de la **formation initiale et continue des enseignants** serait envisageable pour créer les bases d'une transmission des efforts de prévention.

Participation

Les professionnels interrogés soulignent l'importance d'**impliquer des multiplicateurs à la conception et à la mise en œuvre** des efforts de prévention. Cette participation permet de garantir que les efforts de prévention sont adaptés – ou adaptables – au contexte local spécifique. Selon la littérature scientifique, le contact personnel est également important lors de la formation des multiplicateurs et s'avère préférable à une formation reposant exclusivement sur du matériel écrit.

Les professionnels interrogés s'accordent également à reconnaître la nécessité d'**associer activement le groupe cible à la mise en œuvre** des efforts de prévention du tabagisme. Des méthodes d'enseignement interactives (travaux de groupe, recherches, etc.) et le recours aux nouveaux médias (Internet, applications, médias sociaux, etc.) pourraient être indiqués. Les professionnels interrogés sont unanimes sur l'importance d'**associer le groupe cible à la conception** des interventions. L'avis du groupe cible ne devrait pas servir de simple alibi, mais devrait être pris au sérieux, même lorsqu'il vient contredire les représentations des responsables de la prévention.

En ce qui concerne la participation des multiplicateurs, les professionnels interrogés soulignent la nécessité de prévoir des ressources suffisantes (en particulier du temps). Un engagement clair des autorités scolaires et des responsables politiques en faveur de la prévention du tabagisme est également important. Dans la mesure du possible, les réseaux existants devraient être utilisés pour la collaboration avec les acteurs et les multiplicateurs de façon à éviter la création de nouvelles structures.

Recommandations

Le dernier chapitre du rapport formule une série de recommandations pouvant servir d'outils pour l'élaboration du programme de prévention du tabagisme chez les enfants et les jeunes. Ces recommandations sont basées sur les résultats de l'analyse des trois champs que sont le contexte, les éléments de preuve et les acteurs ou la participation. Elles portent sur la conception et l'élaboration de programmes et d'actions de prévention, sur leur contenu ainsi que sur leur intégration dans le contexte de la formation.